

Arrêté de convocation

pour procès-verbal de constatation de l'état d'abandon

Le Maire délégué de Chérencé-le-Roussel ;

Vu le code général des collectivités territoriales les articles L 2223-17, et R 2223-12 et suivants

Sont convoquées à assister :

Le 02 mars 2026 à partir de 14h00 au cimetière de Chérencé-le-Roussel à la rédaction du procès-verbal d'état d'abandon, toutes personnes concernées par les sépultures ci-dessous référencées :

N° de concession	Emplacement	Concessionnaire	Date de création	Noms des défunts
5	D1 - 9	Concession absente	19/07/1893	Edouard LENICOLAIS Marie PATIN
3	D1 - 10/11	Marie LOISEL Veuve LOISEL	05/09/1981	André LOISEL Marie LOISEL
37	D1 - 222	Clémentine LECORDIER	24/07/1923	Nestor LEPEIGNÉ Clémentine LECORDIER
30	D1 - 223	Berthe MOULIN	10/03/1917	Louis LEPEIGNÉ Berthe MOULIN
X	D1 - 416	-	-	Octavie JACQUES épouse JASON
X	D1 - 417	-	-	Henri JASON
X	D1 - 419	-	-	Marie TROCHON Veuve FORGEAIS
128	D1 - 422	Marie LÉGONIE	28/02/1955	Marcel ROCHER
122	D1 - 426	Edouard BOUILLAUX	28/03/1953	Léontine LECHEVALLIER
X	D1 - 510	-	-	Roger BLONDET
X	D1 - 518	-	-	Hélène LEROYER
X	D1 - 521	-	-	Claude GÉRARD
X	D1 - 712	-	-	Enfant inconnu
X	D1 - 713	-	-	Hélène et Odette SAJAN
X	D1 - 714	-	-	Bernard HOUSTIN
X	D1 - 717	-	-	Paulette THOMAS
X	D1 - 723	-	-	Albert ISIDOR

Fait à Juvigny-les-Vallées, le

28 JAN. 2026

Le Maire délégué,
Francis VÉRON

